

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

REGION CENTRE

www.srpv-centre.com

Grandes Cultures

Bulletin technique n° 36 du 17/10/2002 - 2 pages

Colza

Stades : "4 à 8 feuilles".

Ravageurs

- Puceron vert

Généralement pas ou peu d'évolution des populations dans les parcelles faiblement atteintes. Quelques parcelles avec une augmentation de l'infestation (Presly, La Chapelotte, Méry es Bois -18-, Boynes, Treilles, St Maurice/Aveyron -45-).

L'intervention a du être réalisée dans les parcelles très infestées la semaine dernière.

A surveiller pendant les 6 premières semaines de végétation.

- Grosse altise

Forte diminution du vol.

- Charançon du bourgeon terminal

Le vol a commencé dans plusieurs secteurs (La Chapelle Blanche -37-, Henrichemont, Civray, St Loup des Chaumes -18-, Bonneval, Le Puiset -28- , Gy les Nonains, St Loup de Gonois, La Cour Marigny, Treilles, Adon, Férolles, Césarville -45-) mais il est pour le moment de faible intensité.

Les conditions climatiques actuelles (vent, pluie, températures fraîches) sont peu favorables au ravageur.

Dans les secteurs où le vol est confirmé (captures importantes, ou renouvellement de captures) attendre pour intervenir que les conditions climatiques soient plus favorables ; sinon, attendre la confirmation du vol.

Maladies

- Phoma

Ces derniers jours, quelques projections de spores ont été observées sur **pièges passifs**, dans les sites qui ont reçu quelques mm d'eau (Le Chaumoy, Oizon -18-, Huncé -28-, Langé -36-, Le Louroux -37-, Averdon -41-, Fleury les Aubrais -45-).

Sur **capteurs dynamiques**, la situation est la même : observations de faibles projections, sauf à Rosières -18- (1 pic observé le 9/10, après les pluies).

Maintenant, la **maturation des périthèces** est suffisamment avancée pour permettre des projections de spores en cas de pluies.

Si les pluies sont suffisamment importantes (plusieurs mm), et renouvelées, il faudra prévoir une intervention la semaine prochaine dans les parcelles à risque (très peu nombreuses aujourd'hui, voir grille de risque parue dans le bulletin n° 32 du 19/09/2002).

- Oïdium

Symptômes observés à Férolles (45), Dame Marie les Bois, Autrèche, Chaveignes (37).

Céréales

Stades : levée à "1 feuille".

Pucerons

Au **champ**, des pucerons sont observés dans les parcelles les premières levées. (Chantecoq -45-, 10 % de plantes atteintes à St Pellerin -28-).

Sur **pots-pièges** (orge à "2-3 feuilles" en pots), les infestations sont très importantes (voir tableaux 1 et 2 page 2).

A la **tour à succion** de Fleury les Aubrais, on constate un vol de même intensité que l'an dernier à la même époque (voir graphe page 2).

Les analyses réalisées (sur orge et sur pucerons) montrent que le **pouvoir virulifère** est faible (tableaux 1 et 2 page 2).

Les conditions climatiques de ces derniers jours sont devenues peu favorables au vol.

Faire une observation (sur 10 fois 10 plantes) dans les parcelles qui étaient levées en début de semaine dernière. Seuil d'intervention : 10 % de plantes avec pucerons.

Cicadelles

On observe une **présence assez importante** dans quelques secteurs (même dans certains secteurs habituellement peu concernés par ce ravageur) :

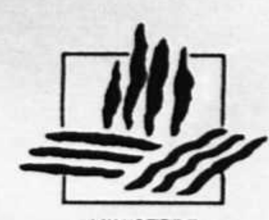
- En Indre et Loire : Champeignes (Azay/Cher), Gâtines Tourangelles (Auzouer de Touraine).
- Dans le Cher : Pays Fort et Sancerrois (La Chapelle d'A., Aubigny/Nère n°1), Champagne Berr. (Jussy le Chaudrier, Rians).
- En Indre : Champagne Berr. (St George/Arnon, Levroux, Neuvy Pailloux).
- Dans le Loir et Cher : Petite Beauce (Roches, Josnes).
- Dans le Loiret : Gâtinais ouest (Vimory, Mormant, Ouzouer des Champs, La Selle/Le Bied).

Colza

- **Charançon du bourgeon terminal** : captures dans de nouveaux sites
- **Grosse altise** : fin du vol
- **Puceron** : peu d'évolution
- **Phoma** : situation calme, mais évolution probable en cas de pluies renouvelées

Céréales

- **Pucerons** : présents dans quelques parcelles très précoce
- **Cicadelles** : activité ralentie par les conditions climatiques

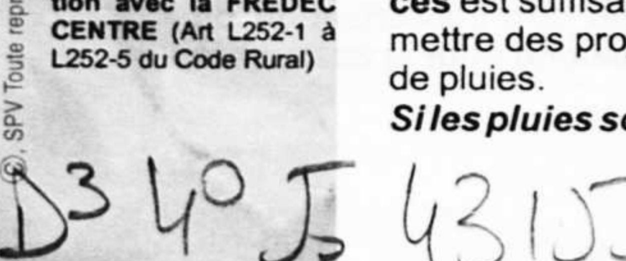


MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
45404 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79
SRPV.DRAF-CENTRE@agriculture.gouv.fr

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la Région CENTRE
La Directrice-Gérante : M. HANRION
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 80530
ISSN n° 0757-4029

Diffusion en collaboration avec la FREDEC CENTRE (Art L252-1 à L252-5 du Code Rural)



Dans d'autres secteurs, les populations sont **faibles** :
- En Indre et Loire : Champeignes (Le Louroux), Gâtines de L-M (Chaumussay, Perusson, Chambourg), Richelais (Lemeré).
- Dans le Cher : Boischaut (Bouzais), Champagne Berr. (Les Aix d'A., Soye en S., Marmagne, St Loup des Ch., Savigny en S.), Pays Fort et Sancerrois (Ivoy le Pré, Oizon, Aubigny/Nère n°2).
- En Indre : Boischaut nord (Arpheuilles, Pouligny St P., Luçay le mâle), Boischaut sud (Mâron, St Christophe en B.), Champagne Berr. (Ségry).
- Dans le Loir et Cher : Champagne Berr. (St Julien/Cher), Petite Beauce (St Denis/Loire), Plateaux bocagers de la T. M. (Faverolles/Cher, Vallières les G., Le Gault du P., Savigny/B.).
- En Eure et Loir : Beauce (Escrosnes, Chaudon, Orrouer).

Leur activité est en diminution (pluie, vent, fraîcheur) mais le risque demeure dans les secteurs où les populations sont fortes, si les conditions climatiques redeviennent douces et ensoleillées.

A suivre.

Remarque : au champ, on observe de nombreuses cicadelles, mais ce sont le plus souvent des espèces non nuisibles au blé.

Suivi JNO 2002 : technique des pots pièges

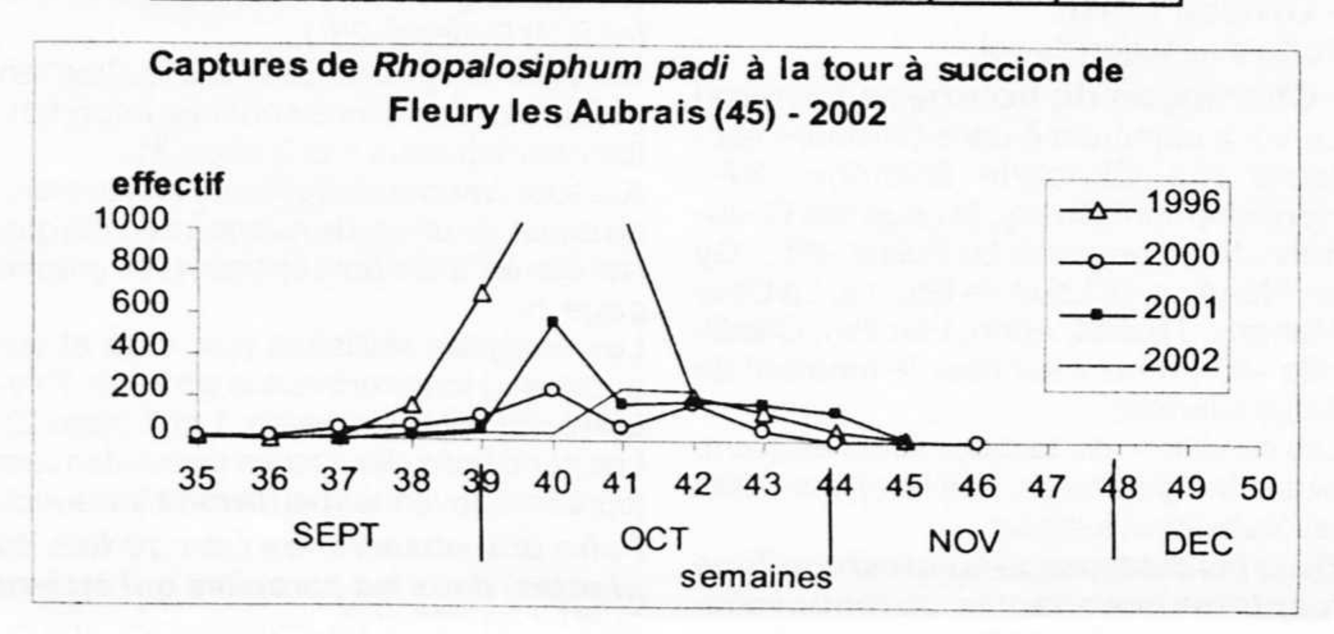
Tableau 1 : Fleury les Aubrais (45)

Exposition	% de plantes avec puceron 2002 (2001)	Nbre de pucerons /plante atteinte 2001	Nbre de pucerons /plante atteinte 2002	% de pots avec pucerons 2001	% de pots avec pucerons 2002	% de pots positifs au test Elisa 2001	% de pots positifs au test Elisa 2002	% de pucerons virulifères 2002* (2001*)
01/10 au 08/10	**99%** (11%)	1,9	**8,0**	18%	**100%**	3%	**5%**	**5%** (3%)
08/10 au 15/10	**99%** (9%)	2,2	**6,3**	38%	**100%**	15%	**-**	

*Test du pouvoir virulifère sur les pucerons capturés à la tour à succion - Collaboration SRPV-FREDEC-INRA-Aventis

Tableau 2 : Bonneval (28)

Exposition	% de plantes avec puceron 2002 (2001)	Nbre de pucerons /plante atteinte 2001	Nbre de pucerons /plante atteinte 2002	% de pots avec pucerons 2001	% de pots avec pucerons 2002
01/10 au 08/10	**50%** (3%)	1,3	**3,1**	15%	**95%**
08/10 au 15/10	**59%** (0%)	0,0	**3,1**	0%	**100%**



Communiqué de presse - Ministère de l'Agriculture

Point sur la décision du Conseil d'Etat sur le Gaucho

Le 22 janvier 1999, le Ministre de l'Agriculture a décidé de retirer provisoirement l'autorisation de mise sur le marché du produit antiparasitaire à usage agricole "Gaucho" utilisé pour le traitement des semences du tournesol.

Le 30 octobre 2000, le Ministre de l'Agriculture a refusé la requête de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) visant à obtenir le retrait de l'autorisation de mise sur le marché du "Gaucho" pour les usages "traitements des semences de tournesol, de maïs et de betterave".

Mercredi 9 octobre 2002, le Conseil d'Etat a annulé ce refus pour le traitement du maïs mais pas de la betterave.

Hervé GAYMARD, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales va donc, comme l'y invite le Conseil d'Etat, statuer à nouveau dans un délai de 3 mois sur le retrait de l'autorisation de mise sur le marché du Gaucho pour le traitement des semences de maïs demandé par l'UNAF.

Hervé GAYMARD va donc saisir dans les plus brefs délais la commission d'étude de la toxicité et le comité d'homologation afin qu'ils réexaminent la demande de l'UNAF au vu de l'ensemble des données scientifiques aujourd'hui disponibles.

C'est à l'issue de ce réexamen que sera prise la décision de maintenir ou non l'autorisation de mise sur le marché du Gaucho pour le traitement des semences de maïs.